



Règlement et modalités

**« Vous avez connu une femme qui combat au quotidien, vous l'aimez, vous l'admirez.
Ou vous connaissez une femme qui combat au quotidien, vous l'aimez, vous l'admirez.
Ou Vous êtes cette femme- là.
Choisissez une image qui la représente.
Racontez, décrivez.
Vous avez mille mots pour dire une femme sans histoire.
Nous la ferons connaître »**

A partir d'une photographie libre de droit représentant un visage, un objet, un vêtement, un lieu, un tableau, un dessin...tout le monde pourra proposer de raconter une femme sans histoire ; ces récits-portraits seront collectés, la parole citoyenne, individuelle peut devenir une œuvre collective.

Principes

1. 1000 mots est un nombre de mots maximum
2. Tout le monde peut participer : la participation peut-être individuelle ou collective.
3. Un auteur peut proposer plusieurs textes sur plusieurs femmes différentes
4. On peut participer en dictant son texte ou en l'écrivant
5. Le texte doit appartenir à son/ses auteur(s)
6. Les textes peuvent être signés par la formule choisie par l'auteur (Nom et prénom ; prénom ; pseudonyme, anonymat). La femme désignée pourra porter son nom véritable ou pas, selon sa volonté.
7. Le dépôt du texte et sa mise en ligne garantissent le respect des lois en vigueur en France concernant la liberté d'expression et le respect des droits des personnes et de la République.
8. *Plumes d'ailes et mauvaises Graines* se réserve le droit de ne pas publier un texte contrevenant à ces principes.
9. Les textes seront postés sur le site
10. La publication sur le site entraîne l'autorisation pour *Plumes d'Ailes et Mauvaises Graines* de publier, diffuser les textes sous forme numérique ou papier sans pour autant se prévaloir des droits d'auteurs.
11. Pour toute question écrire à 1000motsfemme@gmail.com

Le site s'appelle **1000motspourdireunefemme.fr**

Début de la récolte des textes et des illustrations: **1^{er} février 2016**

1000motsfemme@gmail.com